



## UN PARTENARIAT IMPROBABLE

Peu de gens - de Johannesburg à Blantyre - connaissent la SADC et moins encore la considèrent comme la solution à leurs problèmes sociaux et économiques. La SADC est simplement un nom inconnu de beaucoup dans la région.

Sans l'apport des civils, l'intégration régionale au sein de la SADC est destinée à rester une chose coûteuse et peu rentable contrôlée par une élite et dont le programme est décidé à la jonction entre les donateurs occidentaux et l'égo des dirigeants antidémocratiques. Les médias, les organisations non-gouvernementales sans but lucratif (ONG), les organisations de recherche, les organisations communautaires, les syndicats, les mouvements religieux et le secteur privé - collectivement appelés les organisations de la société civile (OSC) - ont un rôle important à jouer pour garantir la participation décisive du grand public dans le processus de création d'une plus large communauté politique, économique et sociale en Afrique Australe. Cependant, la société civile de la région reste faible, divisée et incapable d'optimiser les canaux de participation existants et d'en créer de nouveaux. Et pour empirer les choses, les dirigeants africains ont une méfiance innée de la société civile, c'est ainsi qu'ils affaiblissent souvent les capacités de cette dernière à jouer un rôle significatif et participatif dans le développement régional.

Les OSC peuvent et devraient, au niveau national et régional, agir en faveur du renforcement de la démocratie à travers la canalisation des intérêts variés de leurs circonscriptions aux parlementaires élus au niveau national et dans la région. Elles peuvent apporter le soutien aux systèmes démocratiques de gouvernement en encourageant les valeurs de citoyenneté, de gouvernance, de responsabilité et de transparence. Elles jouent le "rôle de régulateur", et à cause de leur approche générale de "relèvement de la base", elles ont tendance à se concentrer sur un développement dont l'attention est sur la population plutôt que sur le donateur ou le gouvernement. Mais encore, dans la SADC, comme dans l'UE, la société civile ne parle pas d'une voix unique transcendant les différents secteurs. Cela n'est point surprenant lorsque l'on considère les niveaux disparates de développement qui caractérisent la région, nos systèmes démocratiques fragiles et inexpérimentés, ainsi que les vestiges de la colonisation et les guerres civiles interminables.

En plus de ces facteurs structurels, il y a d'autres problèmes qui sont manifestes dans la faiblesse des OSC dans la région. A part les

perpétuels problèmes liés au manque de ressources - financières, de gestion et même humaines - il existe de sérieuses tensions internes au sein de la société civile. Elles sont liées, entre autre, à la discorde entre les OSC de conseil et celles de service; leurs différences d'opinion, profondément enracinées, quant à la stratégie, créent des divisions.

Il y a également les possibilités de friction entre les professionnels (ONG) et la communauté où la prédominance d'une des deux entités au sein des structures de tutelle contient le danger d'amener à une uniformisation ou à une centralisation. Les individus jouent un rôle important dans la définition des relations entre les OSC au niveau national et régional. Les personnalités aussi affectent les relations entre les OSC qu'elles dirigent et les structures au pouvoir dans le pays et dans la région.

Dans plusieurs secteurs, les OSC se battent pour l'aide des donateurs ainsi que d'autres ressources financières. C'est souvent le résultat du manque de coordination et de transparence des donateurs et des OSC, cela donne lieu à un environnement malsain et hostile qui entretient la répétition et qui rajoute des arguments à ceux qui s'opposent à une plus grande implication de la société civile dans le processus décisionnel national et régional.

D'autres problèmes généraux qui affaiblissent l'influence potentielle des organisations communautaires de la région comprennent une "crise générale de financement" aggravée par les événements mondiaux et la tendance des donateurs à acheminer les fonds à travers les gouvernements (compromettant ainsi l'autonomie des OSC); la "fuite des cerveaux" du secteur dûe au fait que plusieurs anciens activistes de la société civile se retrouvent dans le gouvernement ou des ONG internationales, un manque de démocratie interne, une mauvaise gestion ainsi qu'une planification inadéquate.

Bien que la plupart de ces problèmes sont internes aux organisations et aux pays, et il est important que les OSC résolvent leurs difficultés au niveau national avant d'avancer vers la coopération régionale structurée, il y a certains avantages dans la mise en commun des ressources pour influencer les dirigeants nationaux et régionaux.

A travers la création d'une structure de coordination régionale (sous forme d'un organisme de tutelle), les OSC peuvent assurer une plus grande représentation aux réunions régionales; par la redistribution des fonds et des ressources;

## SOMMAIRE

Une Autre Afrique Australe.....	2
Le Zimbabwe, la SADC et la CHOGM..	3
La Société Civile de l'EU.....	4
Le Rôle de la Société Civile Dans la Gestion des Conflits en Afrique.....	6
Pas de Substitut Pour la Politique en Angola!.....	9
Sans Moyens et Sans Aide.....	10
La Société Civile et la Corruption en Afrique Australe.....	12
La Rôle des Médias et des Autres Organisations de la Société Civile dans les Elections Démocratiques....	13
L'Aide Étrangère et la Coopération Régionale.....	15

ISSN Numéro: 1728-063X



elles peuvent faire contrepoids à la prédominance des OSC sud-africaines et puiser dans les ressources abondantes du pays; et elles peuvent surmonter les limitations (légales et fonctionnelles) auxquelles elles sont confrontées au niveau national.

La SADC elle-même ainsi que les dirigeants qu'elle représente feraient mieux d'aller au-delà de l'intérêt apparent pour la participation de la société civile dans les activités de formulation de politiques. Ce n'est pas tout d'inclure quelques lignes dans son contrat! Un grand pas dans la bonne direction serait de sérieusement considérer, négocier et puis adopter un mémorandum d'entente avec le Conseil des ONG de la SADC. La consolidation du bureau du secteur privé au Secrétariat de la SADC à Gaborone, ainsi que l'amélioration de la distribution des informations à partir du Secrétariat constitueraient des exigences supplémentaires. En considérant les OSC comme des partenaires, plutôt que comme une menace, les gouvernements peuvent augmenter leurs propres ressources limitées dans divers domaines comme recueillir et distribuer les informations, faire la recherche, assurer les services et faire pression pour un traitement plus juste à l'échelle globale. 

Gina van Schalkwyk



## Une Autre Afrique Australe

Lors d'une récente réunion régionale, les activistes sociaux d'Afrique Australe ont manifesté leur rejet radical du capitalisme néo-libéral ainsi que de ses institutions internationales, tel que le Fonds Monétaire International (FMI). Mais peuvent-ils se mettre d'accord sur la façon de faire face au néo-libéralisme? Les gouvernements d'Afrique Australe et la SADC elle-même sont-elles des parties de la solution ou des parties du problème?

La toute première réunion du Forum Social d'Afrique Australe (SASF) se tint à Lusaka en Zambie, du 9 au 11 novembre 2003, et elle rassemblait 400 activistes issus des mouvements sociaux, des syndicats, des ONG, des églises et des organisations de femmes. La plupart des participants venaient de la Zambie et du Zimbabwe, bien que l'Afrique du Sud fut bien représentée; un petit nombre venait d'autres pays.

Le SASF suivit deux Forums Sociaux d'Afrique tenus en 2001 et en 2002. A cause des difficultés financières qui empêchent plusieurs activistes de participer à de tels événements, il fut convenu que les futurs forums seraient organisés au niveau national et régional pour permettre une plus grande participation des masses au mouvement croissant d'anti-globalisation. Le SASF de 2003 visait à fournir la plate-forme qui permettrait aux activistes de discuter des problèmes de justice sociale, politique et économique, et de se mettre d'accord sur des positions communes pour le mouvement social d'Afrique Australe en préparation pour le Forum Social Mondial en Inde en janvier 2004.

### Unité dans les exigences

Les participants au SASF firent preuve d'un consensus important sur les principales questions. Il fut convenu que l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ainsi que les institutions financières internationales (IFI), à savoir le FMI, la Banque Mondiale, n'ont aucun rôle utile à jouer en Afrique Australe et devraient "faire leurs bagages et dégager". Pendant l'événement, les organisations de la société civile zambienne sortirent d'une réunion prévue avec le FMI, en déclarant que ce dernier n'était pas le bienvenu. Le forum s'accordait unanimement pour dire que le processus de globalisation, dominé par les géantes compagnies multinationales du Nord, affecte négativement les populations d'Afrique Australe. Le soutien de certains gouvernements

de la région au programme néo-libéral du libre-échange, de la privatisation, et du rôle réduit de l'état fut "noté", et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) fut rejeté "comme une expression du support par certains leaders de notre continent à l'élite mondiale au détriment de la majorité". Le SASF réclame l'annulation immédiate et inconditionnelle de la dette d'Afrique Australe, la mise en application complète du traitement du VIH/SIDA par les gouvernements de la région, une redistribution considérable des terres de la région aux démunis, ainsi que la relance de l'agriculture pour arriver à la sécurité alimentaire pour toute la population d'Afrique Australe.

### Désaccord au sujet de la stratégie

Alors qu'il y eut accord sur ces exigences, le forum n'a pas produit de plan d'action. Il existait une division visible entre les ONG (dont la plupart voulaient faire pression sur les gouvernements et les IFI pour réduire l'impact du néo-libéralisme) et les groupes plus radicaux qui remettent en question la structure sous-jacente de l'économie globale. Il manque aussi de consensus parmi les mouvements sociaux sur la meilleure façon d'affronter leur propre gouvernement. Certains intervenants ont décrit comment les ONG ont travaillé de manière fructueuse avec des gouvernements pour convenir d'un ordre du jour africain pour le sommet de l'OMC à Cancun, ces mêmes intervenants ont soutenu que cela a permis aux gouvernements régionaux, comme partie d'une alliance plus large des états du Sud, d'empêcher qu'il y ait davantage de réformes sur le libre-échange. D'autres ont soutenu que cette position progressive dans certains de leurs gouvernements constituait une réponse à la pression populaire croissante contre le néo-libéralisme, et que cette pression devrait être augmentée plutôt que submergée en une alliance avec des gouvernements qui soutiennent le NEPAD, défenseur de l'économie de marché.

### Où était la SADC?

Aucun signe ne montrait que la SADC était considérée, par les participants au SASF, comme un forum important pour le mouvement de justice sociale, soit comme une cible pour leurs exigences, soit comme un porte-parole potentiel pour l'organisation de la société civile. La déclaration finale du SASF, dans la partie des requêtes adressées aux gouvernements nationaux, ne fit aucune mention de la SADC,

et le Conseil de la SADC pour les ONG n'était apparemment pas représenté à l'événement. La société civile régionale semble croire qu'elle peut accomplir plus en contournant la SADC et en unissant ses forces avec celles des activistes issus du "Sud Global" (Global South).

Alors que cette approche est compréhensible quand on considère la faiblesse des structures de la SADC, et la marginalisation de la région à l'échelle globale, elle peut aussi contenir un danger de marginalisation des exigences particulières d'Afrique Australe au sein d'un mouvement global plus large, qui pourrait ne pas partager certaines ou toutes ses priorités.

### Le développement inégal de l'Afrique Australe

Le développement économique et social inégal de la région de la SADC freine la création d'une perspective régionale cohérente. Le rôle politique et économique dominant que l'Afrique du Sud joue en Afrique Australe fut noté, et le SASF a critiqué "l'expansion des compagnies sud africaines à travers la région au détriment des économies locales", appelant cela "une nouvelle forme de colonialisme et de sous-impérialisme".

Cette inégalité se reflète aussi dans le manque de cohérence au sein de la société civile d'Afrique Australe. Alors que les ONG sud africaines sont constitutionnellement protégées, la légitimité de l'important secteur civil reste contesté au Malawi et en Zambie. Au Zimbabwe, les critiques du mouvement social à l'endroit du gouvernement sont systématiquement réprimées, et la société civile d'Angola et de la République Démocratique du Congo essaient encore de retrouver leur voix après des décennies de conflit dévastateur. Le SASF a fourni une importante opportunité aux activistes sociaux pour qu'ils échangent leurs expériences et qu'ils développent des approches qui peuvent contribuer à la réduction de ces disparités à long terme. Cependant, l'organisation suggérée des Forums Sociaux nationaux à travers l'Afrique Australe en 2004 semble constituer une étape nécessaire vers l'élaboration d'une approche régionale cohérente dans le future. 

Pour un rapport complet sur le SASF, visitez: <http://earth.prohosting.com/sasf2003>.

Miles Larmer est étudiant chercheur pour son PhD à l'Université de Sheffield au Royaume-Uni. [mileslarmer@softhome.net](mailto:mileslarmer@softhome.net)



## Opinion

# Le Zimbabwe, la SADC et la CHOGM

Dans une lettre officielle adressée à la Marlborough House en date du 11 décembre 2003, le Zimbabwe a officiellement annoncé son retrait du Commonwealth avec effet à partir du 7 décembre 2003. Cela confirmait la décision du Président Mugabe de quitter l'organisation suite à la dernière Réunion des Chefs de Gouvernement du Commonwealth (CHOGM: Commonwealth Heads of Government Meeting) tenue au Nigéria et qui a indéfiniment suspendu Harare des réunions de l'Organisation.

L'antagonisme politique prolongé entre les pays membres au sujet du statut du Zimbabwe a atteint son apogée au Nigéria. Les pays de la SADC: Communauté de développement de l'Afrique Australe (dont 10 appartiennent au Commonwealth à l'exception du Zimbabwe et des Seychelles) furent au premier plan pour la réadmission du Zimbabwe au sein de la SADC. La position de la SADC est que la suspension du Zimbabwe, qui devait durer un an, a pris fin le 19 mars 2003, et par conséquent le pays devrait reprendre sa place au sein du Commonwealth. Cette position fut réaffirmée à une réunion de la troika de la SADC (il s'agit du Lesotho qui assume la Présidence, du Mozambique et de l'Afrique du Sud avec le Zimbabwe comme invité) à Pretoria à la fin du mois de novembre.

Au Nigéria, le Commonwealth a décidé de maintenir la suspension du Zimbabwe et de désigner un comité de 6 membres chargé de conseiller sur la voie à suivre. Après la Réunion des Chefs de Gouvernement du Commonwealth (CHOGM), la SADC (supportée par l'Ouganda) a fait une déclaration dans laquelle elle a exprimé sa profonde inquiétude au sujet de ce qu'elle a appelé "l'attitude désinvolte, intolérante et intransigeante" affichée par certains pays membres du Commonwealth à l'égard du Zimbabwe. La SADC a toujours recommandé une plus grande patience et plus de compréhension vis-à-vis du Zimbabwe, elle recommande d'éviter les leçons de morale et l'intimidation.

### Quelles sont les implications de tout ceci pour la SADC?

Premièrement, il semblerait que ce ne sont pas tous les états qui adhèrent à la dé-


claration. Le Botswana, qui dans le passé a ouvertement critiqué Mugabe, a fait sa propre déclaration où elle se dissocie du sentiment exprimé dans la déclaration de la SADC. Le Botswana a, cependant, toujours soutenu que la suspension du Zimbabwe devrait être levée pour que le Commonwealth puisse impliquer le pays de manière constructive.

Deuxièmement, la SADC, si elle veut prouver que ses détracteurs au sein du Commonwealth sont dans le faux, devra montrer que son engagement avec le Zimbabwe porte des fruits. Une chose est évidente: le problème du Zimbabwe affecte les relations des membres de la SADC avec les tiers. Pretoria devrait augmenter la pression pour stimuler un dialogue constructif et des réformes significatives dans les six prochains mois. Certains leaders de la SADC, quand ils attribuent la position de la SADC à un complot des blancs contre Mugabe, sont non seulement à côté de la question mais aussi préfèrent ignorer pas qu'il s'agit du respect des droits constitutionnels de tous les Zimbabweens (les vraies victimes). Il n'existe cependant pas de potion magique pour le Zimbabwe.

Troisièmement, le retrait du Zimbabwe du Commonwealth est regrettable dans la mesure où la SADC et le Commonwealth partagent en général les mêmes principes. Ceci aurait dû fournir un bon point de départ pour résoudre la pathologie politique, l'état statique de l'économie, et la désintégration sociale affectant le Zimbabwe. Il est impératif que la SADC, si elle veut préserver sa crédibilité, reconnaisse que le Zimbabwe ne respecte plus certains de ces principes. Il est également important d'admettre que les états membres de la SADC ont des protestations fondées contre la *procédure* utilisée pour suspendre le Zimbabwe du Commonwealth. À la suite de la Réunion des Chefs de Gouvernement du Commonwealth à Coolum en 2002, le Président de la Commission du Commonwealth sur le Zimbabwe (la troika: composée de l'Australie comme président, le Nigéria et l'Afrique du Sud) suspendit le Zimbabwe des réunions du Commonwealth pour une année après que les

observateurs aient déclaré que les élections présidentielles zimbabwéennes de 2002 étaient truquées. La troika décida aussi qu'elle se réunirait de nouveau un an plus tard pour évaluer l'état de la situation au Zimbabwe. Ultérieurement, cette réunion se tint six mois plus tôt que convenu; au cours de celle-ci, l'Afrique du Sud et le Nigéria s'opposèrent à la demande de sanctions supplémentaires par l'Australie vu que cela outrepassait le mandat de la troika. Alors que la suspension d'Harare devait officiellement être levée en mars 2003, le Commonwealth, en dépit de l'opposition de l'Afrique du Sud, du Nigéria et des autres pays africains, étendit automatiquement la suspension d'Harare au-delà des douze mois convenus au sommet d'Abuja de décembre 2003.

Quatrièmement, les états de la SADC ne devraient pas être surpris si les investisseurs étrangers, qui ont encore à comprendre le marché et la politique de la région, prennent mal leur position sur le Zimbabwe.

Finalement, les Commonwealths (au pluriel!) "officiel" et "officieux" sont uniques dans la mesure où ils mélangent la diplomatie inter-étatique ainsi que celle entre les individus (une partie du "neo multilatéralisme"). La sortie du Zimbabwe du Commonwealth "officiel" signifie que le pays a perdu un forum de valeur qui pouvait être d'assistance pour son redressement sur les plans domestique et international. En faisant seulement usage de son prestige, le Commonwealth a, dans le passé, stimulé avec succès des changements démocratiques dans des pays comme les îles Fidji, l'Afrique du Sud et le Nigéria. Les membres du Commonwealth pris individuellement, ne tourneront cependant pas le dos au Zimbabwe. Plus d'un ont pensé que le Président en exercice du Commonwealth, Olusegun Obasanjo, aurait orchestré une solution majeure sur le Zimbabwe. Il peut encore le faire même en dehors du Commonwealth. 

*Brendan Vickers travaille à la coordination politique et aux services consultatifs des relations internationales et du commerce à la Présidence et il est Docteur associé du Commonwealth au Royaume Uni. Il écrit à titre personnel.*





## La Société Civile de l'Union Européenne

Étant donné que la Commission Européenne (CE) est progressivement en train de prendre contrôle des portefeuilles principaux des états membres de l'Union Européenne (UE), et que le Parlement de l'UE gagne graduellement de l'expérience dans la formulation des politiques, Bruxelles est devenue la base de plusieurs milliers de groupes de pression défendant un mélange d'intérêts variés. L'annuaire officiel de la société civile comprend 762 ONG européennes enregistrées, qui sont regroupées en 27 catégories. Leurs représentants sont issus de délégations d'affaires ainsi que de syndicats, de fermiers grecs et même de fabricants de véhicules japonais. Cependant, il est remarquable de noter que jusque là, très peu de groupes de pression ont déplacé leurs activités à Bruxelles.

Comment les groupes civiques d'Europe organisent-ils leurs activités au niveau régional? Bien que la société civile dispose d'une voix qu'on entend dans le processus de formulation des politiques de l'Union Européenne et contribue efficacement à la structure politique de l'Europe multinationale naissante, elle n'est pas une voix unifiée transcendant les différents secteurs et selon laquelle les objectifs régionaux ont priorité sur les considérations nationales.

Pour pouvoir décrire comment la société civile européenne fonctionne comme une force au sein de l'EU, il est essentiel de comprendre trois aspects. Le premier, la surcharge institutionnelle dans le système politique à plusieurs niveaux, a rendu difficile aux acteurs secondaires de formuler leurs requêtes, ce qui a laissé la plupart des groupes de la société civile frustrés. Le second aspect, la prédominance des intérêts des entreprises a amené à un affaiblissement de fait des principes démocratiques du processus décisionnel de l'UE. Le troisième aspect, la société civile européenne fonctionne dans un environnement qui change à vive allure. Une structure globale d'élaboration de politique devrait être implantée. La tension entre les institutions nationales et régionales d'Europe ne permet pratiquement pas aux acteurs non étatiques d'influencer les politiques actuelles.

Débattons d'abord ces problèmes individuellement avant de voir quelles leçons la SADC peut en tirer.

### Une société civile organisée

La société civile de l'Europe comprend un nombre croissant d'acteurs non étatiques. Poussées par des intérêts économiques et politiques particuliers, ces organisations font pression pour des lois favorables à leurs membres. Vu que l'Europe a une longue tradition de mouvements syndicaux, d'associations d'affaires et ainsi de suite, la participation de la société civile constitue une partie intégrante du système d'élaboration de la politique de l'UE. Lors de son établissement avec le Traité de Rome en 1957, le Comité Économique et Social Européen (CESE) fut créé dans le but de représenter le patronat, les syndicats, les fermiers, les consommateurs et les autres groupes d'intérêt qui constituent "la société civile

**La société civile d'Europe demeure par conséquent largement dominé par des groupes d'intérêt puissants qui font plus pression au niveau national. Ceci cause quelques doutes quant à l'existence réelle d'une société civile régionale en Europe.**

organisée". Le CESE conseille la Commission Européenne, le Parlement Européen et le Conseil Européen (qui représente les états membres), et il doit être consulté par ces institutions avant qu'elles ne prennent une décision sur les politiques économiques et sociales. Étant donné le nombre important de lois à élaborer que les institutions de Bruxelles ont dans leurs mains, une telle assistance extérieure est primordiale. La CE en particulier dépend des nombreux groupes d'intérêt qui doivent lui fournir les informations nécessaires pour préparer sa politique.

Malgré sa très bonne présentation, la structure institutionnelle existante contient des failles évidentes à cause du nombre d'organismes politiques défendant leurs circonscriptions individuelles, les procédures décisionnelles sont rarement transparentes, et souvent prennent la forme de diplomatie secrète qui ne profite qu'à un nombre réduit d'initiés. Comme résultat, plusieurs critiquent le labyrinthe

bureaucratique à l'intérieur et autour du noyau administratif de l'Europe. À l'opposé des procédures politiques claires et définies du niveau national, les décisions de l'Union Européenne peuvent facilement dépendre de la façon dont un seul membre de la commission voit les choses. En outre, à cause du fait que la structure politique de l'Union est constamment renouvelée, les groupes de pression bien informés sont les mieux placés pour influencer le processus décisionnel. Cependant, le destin des lois dépend toujours des gouvernements nationaux ainsi que de leur vote au Conseil Européen. Le veto d'un seul pays peut annuler le projet de loi le plus élaboré.

### Un processus décisionnel compliqué

Influencer le processus décisionnel européen n'est pas du tout aisé. Alors qu'il est complètement transparent et démocratique en théorie, dans la pratique, les acteurs les plus influents tirent les ficelles en coulisse. Les décisions se prennent au niveau du Parlement, de la Commission et au niveau ministériel au Conseil Européen. Même si la Commission joue un rôle primordial dans l'élaboration des politiques économiques et commerciales, elle est confrontée à une bataille continue avec les états membres et les intérêts de leurs gouvernements. Le secteur de

l'énergie et l'industrie automobile présente deux des exemples les plus proéminents sur la façon dont la politique nationale détermine les efforts des groupes de pression.

La société civile d'Europe demeure par conséquent largement dominé par des groupes d'intérêt puissants qui font plus pression au niveau national. Ceci cause quelques doutes quant à l'existence réelle d'une société civile régionale en Europe.

Il est difficile pour les groupes civiques d'établir une priorité entre les institutions nationales et les différentes institutions continentales. Maintenir une présence importante à tous les niveaux est coûteux, c'est donc en fonction de la situation budgétaire qu'il est décidé si la pression peut être exercée à partir de Bruxelles. Comme résultat, ce ne sont que les groupes bien financés qui sont capables de maintenir une représentation décente dans la ville. Ceci met la partie de la société civile, représentant les entreprises, dans une



meilleure position pour profiter des structures du pouvoir à Bruxelles. Les groupes, aux orientations plus sociales (malgré leurs réseaux globaux) ont, par conséquent, du mal à faire entendre leurs voix par les décideurs politiques européens de haut niveau.

## Le régionalisme face au nationalisme

L'intersection entre les activités nationales et régionales ajoute à la confusion, à l'avantage de certains secteurs qui ont un mandat clair pour faire pression. Par exemple, la puissante industrie pharmaceutique, qui est l'un des quelques secteurs européens ayant une technologie avancée de première classe, a réussi à se positionner si bien au sein des réseaux politiques de l'UE que son organisme de tutelle jouit d'un certain degré d'indépendance vis-à-vis de l'UE, créant de fait une industrie auto-réglementée sur le continent. En termes généraux, cependant, de telles structures politiques intégrées sont rares. Généralement, la capacité de faire pression est liée à la formulation politique à plusieurs niveaux, cela signifie donc qu'il est nécessaire de jongler avec les intérêts nationaux, régionaux et continentaux.

Les gouvernements nationaux, réticents de laisser les groupes d'intérêt agir au niveau européen, gardent souvent un contrôle serré sur des secteurs particuliers. Les politiciens de Paris, par exemple, sont plus que satisfaits de considérer l'industrie aérienne française comme le fleuron de leur pays. En plus d'être protectionniste, cette politique est contre-productive pour l'intégration de l'Europe et freine le progrès vers une situation, où tous ont les mêmes chances, dans l'industrie européenne du transport. Un autre exemple est le fameux plan français de subvention de l'agriculture. La même réticence à adopter des normes régionales peut être remarquée dans la reconnaissance de la formation professionnelle. Bien que l'Union Européenne ait accompli une meilleure intégration régionale que ses critiques croyaient possible, il y a 20 ans, aucun avocat allemand ne reçoit de reconnaissance professionnelle et académique (et par conséquent ne peut ouvrir un cabinet d'avocat) de la part de l'administration bornée de la France.

Malgré les doutes légitimes sur son engagement réel à l'intégration régionale, l'UE gagne de la crédibilité. A travers les années, sa législation est progressivement passée de documents de politique abstraits à des décisions pragmatiques qui ont un impact sur la vie quotidienne de 370 millions de citoyens.

En outre, l'énorme masse politico-économique de l'Europe dans toutes les parties du monde signifie que plusieurs lois européennes ont des conséquences immédiates pour des pays en dehors de l'Europe. Cela encourage des pays hors de l'UE à chercher à influencer sa politique.

Même si les accords unanimes sont rares dans les politiques de l'UE, les récentes années ont montré qu'une politique commune est en voie d'élaboration. Ceci mènera finalement à une réelle structure politique régionale. Le fait qu'en décembre 2003 l'UE ait présenté un front uni dans sa tentative de forcer les Etats-Unis d'arrêter ses subventions sur l'acier prouve qu'à long terme, une politique uniforme de l'UE (guidée par la participation civique) peut influencer la politique mondiale. Dès que les dirigeants d'Europe reconnaîtront les avantages globaux d'une politique commune pour ses états membres et adopteront un lieu commun pour le processus décisionnel à Bruxelles, les groupes civiques suivront. Jusque là leur pression devra faire la navette entre les institutions nationales et régionales.

En résumé, la participation de la société civile dans l'élaboration des politiques de l'UE est très flexible et passe souvent inaperçue. L'idée de la création d'une structure régionale n'est pas très attrayante pour la plupart des dirigeants d'Europe, et elle le sera moins quand, après mai 2004, 10 états supplémentaires s'ajouteront à l'UE. Alors que l'Allemagne et la France, promoteurs initiaux de l'Union, sont en train de faire pression pour une intégration rapide dans le but de faire de l'UE un acteur décisif de la politique globale, les états membres moins puissants préfèrent garder leur souveraineté et mettre leur qualité de membre au service de leur intérêt national. L'Espagne et la Pologne se sont opposées à une constitution commune pour l'UE le 13 décembre 2003, c'est l'exemple le plus récent de différence de motivation au sein du Conseil Européen. Pendant des décennies, les groupes de pression nationaux ont contribué au façonnement du paysage politique de la plupart des états membres: pour l'instant, la société civile attend son heure, le temps que les 25 états membres permettent à Bruxelles de prendre le contrôle.

## Faire profiter la société civile de la région de la SADC de l'expérience européenne

Il y a peu de doutes que l'Europe désire intégrer la société civile dans son système de formulation de politique. Ceci l'a même mené à

privilegier la participation de la société civile dans son plus grand programme d'assistance et de commerce avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Bien que les gouvernements continuent à déterminer les politiques nationales, le Traité de Cotonou, par exemple, reconnaît le besoin pour les acteurs non étatiques et les autorités locales d'être impliqués dans la planification des stratégies de développement national. Même l'*Accord entre l'UE et l'Afrique du Sud sur le Commerce, le Développement et la Coopération* de 1999 fait allusion au "renforcement de la société civile et son intégration dans le processus de développement", et encourage "le dialogue et le partenariat entre les autorités publiques, les partenaires non-gouvernementaux pour le développement ainsi que les acteurs". Ces efforts sont étroitement liés à la promotion, par l'Union, de l'intégration régionale dans les pays en voie de développement.

Cependant, les activités de la société civile en Afrique Australe demeurent différentes de celles de l'UE d'aujourd'hui. La régionalisation des efforts de la société civile en Afrique Australe, se déroule dans un contexte différent.

La structure institutionnelle de la SADC ne permet pas de faire pression au niveau régional. Comme les états membres n'ont pas la volonté de relâcher leur droit à la souveraineté, la législation de la SADC demeure arbitraire dans ses effets. Des 23 protocoles signés jusqu'à ce jour, seulement 14 ont été ratifiés et sont entrés en vigueur. En outre, la communauté n'a pas d'autorité supranationale pour faire valoir ces décisions. Comme l'exemple de l'UE l'a montré, la politique régionale ne marche que si les gouvernements nationaux profitent politiquement et économiquement de ses conséquences. Pour l'instant, les états membres de la SADC ne voient pas ce qu'ils peuvent tirer d'une structure de politique régionale, ils restent réticents à permettre à une SADC plus puissante de contrôler le processus décisionnel national au niveau régional. Si la législation régionale ne va jamais au-delà du protocole, elle ne peut affecter la situation d'aucun pays, ce qui signifie que la société civile d'Afrique Australe n'a pas de raison de se concentrer sur le niveau régional.

Deuxièmement, nous ne pouvons pas parler de prédominance des intérêts des entreprises dans la région de la SADC. C'est plutôt la société civile (ainsi que les états membres pris individuellement) qui se méfie de la position

(suite p.8)



## De la Base au Sommet: le Rôle de la Société Civile Dans la Gestion des Conflits en Afrique

Alors que pendant longtemps ils ont été considérés comme un élément crucial dans la lutte pour le respect de la démocratie et des droits de l'homme dans les pays africains, les acteurs de la société civile sont seulement progressivement en train de reconnaître leur rôle dans la résolution des conflits qui constituent une menace à la paix et à la stabilité régionales et sous-régionales. En fait, cette récente apparition coïncide avec l'attention accrue que les organismes économiques régionaux accordent aux questions de sécurité. Le Fonds pour la Paix, un organisme de recherche et de conseil de Washington DC, a récemment organisé une série de séminaires sous-régionaux qui ont regroupé les représentants de la société civile en Afrique de l'Ouest, en Afrique Centrale et de l'Est ainsi qu'en Afrique Australe. Durant les trois réunions, les participants ont pris part aux deux journées entières de discussions en séance plénières sur le rôle que la société civile devrait jouer dans le renforcement des capacités africaines à gérer les conflits. A la fin, chaque séminaire a reconnu que la société civile avait en effet un rôle important à jouer dans de telles situations et les participants ont formulé des recommandations adaptées aux défis de leur propre sous-région.

Comprendre le rôle de la société civile dans la résolution des conflits, nécessite une évaluation initiale de ce qui caractérise la société civile dans chacune des trois sous-régions en question. La relation entre les acteurs de la société civile et les gouvernements est basée sur des précédents historiques, politiques et culturels. Dans certaines régions, la société civile a eu dans le passé des relations antagonistes avec les gouvernements locaux et elle reste considérée avec suspicion si ce n'est de l'hostilité. C'est ainsi que la capacité des organisations de la société civile (OSC), à faire pression avec efficacité en faveur des populations locales, est contestée. Dans ces régions, l'attention est centrée sur la façon de surmonter les obstacles posés par les autorités gouvernementales hostiles, d'améliorer la transparence et la responsabilité de la société civile et d'établir un réseau de contact par delà les frontières. Dans d'autres régions, les acteurs de la société civile

acceptent leurs responsabilités en devenant plus actifs quand ils affrontent les organismes gouvernementaux régionaux et sous-régionaux. Dans plusieurs pays, bien que les relations entre la société civile et le gouvernement n'étaient pas ouvertement antagonistes, les contacts et les travaux en collaboration étaient limités. Trouver des points d'accès et développer des canaux de communication étaient considérés comme la première étape dans l'établissement d'une meilleure relation avec les organismes régionaux et sous-régionaux.

En Afrique de l'Ouest, l'innocente admission, que les conflits de la région outrepassent les limites nationales et cause de l'instabilité dans les pays voisins, a poussé les OSC à travailler plus étroitement ensemble au-delà des frontières de leur pays respectif. De même, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), a plus d'expérience que les autres organismes africains à faire face aux crises humanitaires et aux conflits. La CEDEAO est intervenue militairement en Côte d'Ivoire, au Libéria et en Sierra Léone; elle est intervenue diplomatiquement en Guinée Bissau et à Sao Tomé et Principe. Dans une approche positive, la CEDEAO a progressé dans le sens de l'insitutionnalisation des canaux de communication avec les OSC de la région, y compris la récente création de la Liaison de la Société Civile et la convocation d'une grande conférence en décembre 2003 au Ghana qui a regroupé plus de 100 organisations. Bien qu'il soit trop tôt pour dire si ces initiatives se traduiront en communication soutenue entre la CEDEAO et les OSC de la région, la Liaison de la Société Civile a participé au séminaire du Fonds pour la Paix pour la société civile en octobre et les recommandations issues de cette rencontre furent ramenées au Ghana à la réunion de décembre financée par la CEDEAO.

Un obstacle que la société civile et la CEDEAO doivent surmonter est la tension causée par la suprématie régionale du Nigéria. Alors que l'encadrement et les ressources du Nigéria ont rendu la CEDEAO capable de résoudre les conflits par des interventions militaires, la société civile du

Nigéria, comme celle du reste de la région, se sent mise à l'écart de ces interventions et reste ignorée quand elle tire la sonnette d'alarme sur les conflits naissants. Dès le départ, le gouvernement et les organismes régionaux feraient mieux d'expliquer les étapes menant à la décision d'intervenir militairement, pour permettre un débat public avant l'intervention. En outre, une meilleure coordination ainsi que l'inclusion de la société civile de la région dans la composante civile des opérations de maintien de la paix contribueront à un plus grand sens d'identité et de coopération régionale. Cette coordination peut prendre deux formes. D'abord, les OSC ont déjà été sollicitées pour donner aux troupes ouest africaines une formation générale sur les questions humanitaires, particulièrement en rapport avec l'impact des interventions sur les femmes et les enfants. Cela devrait continuer. En second lieu, dès qu'un pays est identifié comme possible cas pour une intervention, les planificateurs de l'intervention devraient utiliser les connaissances et l'expérience des OSC locales dans l'évaluation des besoins des populations affectées. En ne considérant pas des méthodes holistiques et culturelles adéquates dans le maintien de la paix, une intervention a le potentiel de causer plus de torts que de bien. Le fait de ne pas avoir inclus l'expertise de la société civile dans des interventions passées a causé la perte d'une précieuse source de référence pour "les leçons tirées" à partir des interventions passées. Comme l'a souligné l'un des intervenants, en ne tirant pas de leçons des échecs des interventions passées, la CEDEAO est constamment en train de refaire ce qui a déjà été fait lorsqu'elle tente de dévier ou d'arrêter l'aide humanitaire d'urgence.

Alors que la société civile a bien évolué dans certains pays de l'Afrique de l'Est ainsi que dans la région de la Corne de l'Afrique, la dynamique politique de la région – le conflit du Soudan, l'effondrement total de la Somalie et les attaques terroristes du Kenya – a poussé les ONG à rester centrées sur les questions nationales. La région souffre aussi des différends interétatiques non résolus, tel que l'interminable tension entre l'Ethiopie et l'Erythrée. Il existe un bon nombre





d'organismes régionaux qui s'entrecroisent, tel que l'Autorité Intergouvernementale sur le Développement (IGAD: Intergovernmental Authority on Development), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) mais ces derniers ont toujours centré leur attention sur les problèmes de développement, de commerce et de sécurité alimentaire.

C'est seulement récemment avec l'attention accrue accordée par l'IGAD au processus de paix au Soudan et en Somalie que les acteurs de la société civile ont cherché à impliquer les organismes régionaux pour l'établissement de la paix et les questions de sécurité. L'initiative du Kenya de relancer le processus raté de paix en Somalie en octobre 2002 sous l'égide de l'IGAD fut caractérisée par la création de commissions techniques chargées de s'occuper des problèmes concernant la société civile. La création de la commission de la société civile chargée de s'occuper des problèmes d'éducation et de soins médicaux ainsi que la création d'une commission séparée chargée de s'occuper des besoins des femmes et des enfants sont deux initiatives courageuses. En outre, les femmes et les personnes âgées des villages furent introduits dans le processus consultatif sur les questions du désarmement, de la réintégration des combattants et de la création d'un conseil de réconciliation. Cette collaboration fut le résultat de fortes pressions de la part de plusieurs groupes de la société civile ainsi que de la reconnaissance par l'IGAD du fait que sans l'inclusion des acteurs locaux ressentant les effets de l'effondrement de l'état, la paix et la sécurité complètes de la région demeureront insaisissables. De plus, dans sa tentative de mettre fin aux conflits, l'IGAD a développé CEWARN (Conflict Early Warning and Response), un mécanisme d'alerte précoce et d'intervention qui détecte les signes de conflit le long des frontières des états membres. Ceci constitue une initiative inexpérimentée mais prometteuse dans la mesure où elle lie directement l'organisme régional aux acteurs sur le terrain qui font le point sur une série complète d'événements et de signes de conflit.

En Afrique Australe, la société civile a un passé de coopération provenant du fait que les Pays de la Ligne de Front ont aidé

l'Afrique du Sud à combattre le fléau qu'était l'apartheid. Avec les événements de 1994, l'organisme régional, la SADC ainsi que ses membres devait revoir le mandat de l'organisation. Dans une série de protocoles et de déclarations publiques, l'organisation communiqua son engagement à assurer la sécurité humaine de ses populations. Jusqu'à ce jour, cependant, la SADC n'a pas impliqué la société civile de la région dans les processus régionaux de diplomatie préventive, d'alerte précoce (pour les conflits) et d'établissement de la paix. Comme dans d'autres régions - et certains soutiendront que c'est dans une plus grande mesure - il existe une ignorance générale parmi les OSC au sujet de l'organisation, ses composantes, et ses protocoles. La société civile en Afrique Australe, néanmoins, a entrepris à plusieurs occasions de faire pression pour son implication dans le processus d'établissement de la paix. Les exemples du Mozambique et de la Zambie, montrent un partenariat positif entre la société civile et le gouvernement basé sur l'appréciation mutuelle des rôles nécessaires joués par chaque partie. Les organisations sud-africaines avec des liens régionaux ont contribué aux pourparlers de paix en République Démocratique du Congo et au Rwanda, des institutions d'éducation et de recherche ont employé leur expertise dans l'établissement de la paix pour former les populations pour les sociétés post-confliktuelles.

Les critiques soutiennent que l'échec des gouvernements et de la SADC pour arriver à une société civile complètement intégrée dans les initiatives de gestion diplomatique et des conflits reflète la tendance de l'organisation à accorder une plus grande importance à la préservation de la souveraineté de ses états membres et leurs leaders qu'à la résolution des conflits dans la région. L'Afrique du Sud, pour l'instant, a une position extrêmement influente dans la région. La société civile, dans les pays voisins, a cependant exprimé la préoccupation selon laquelle l'Afrique du Sud a été réticente à être chef de file dans la résolution des crises régionales, particulièrement le cas de l'instabilité politique du Zimbabwe. Pour que l'Afrique Australe réalise les objectifs fixés par la SADC, la société civile sud-africaine devrait

être plus active dans son travail avec ses partenaires à travers la région et dans la pression exercée sur son propre gouvernement pour que ce dernier remplisse son rôle de chef de file qui lui est imparti de par son histoire politique ainsi que ses ressources.

Lorsqu'ils furent interrogés sur l'Union Africaine (UA), les représentants de la société civile, à travers l'Afrique, ont dit qu'il était trop tôt pour évaluer l'impact de l'organisation récemment transformée. Certains ont exprimé la préoccupation selon laquelle le nombre de ses membres (53 pays) la rend incapable de réagir rapidement et décisivement quand une crise menace ou se déroule. Plus important, l'Union Africaine (UA) a besoin de faire un meilleur travail de vulgarisation de sa mission et de ses instruments auprès des Africains à tous les niveaux de la société; cela lui évitera d'être qualifiée de club social pour les "les grands hommes" du continent. Les représentants de la société civile à travers le continent reconnaissent, cependant que la responsabilité leur incombe aussi de faire connaître au public le travail accompli par les organismes régionaux et de présenter une analyse profonde de ces efforts.

Si les organismes régionaux et sous-régionaux veulent réussir à réduire le niveau de violence et d'instabilité politique sur le continent, la société civile a un rôle vital à jouer. Ci-dessous sont reprises les recommandations faites par les participants africains aux séminaires et aux réunions du Fonds pour la Paix avec plus de 100 représentants de la société civile africaine venant de 45 pays africains en octobre et en novembre 2003.

- Premièrement, les OSC devraient être des interlocuteurs et des éducateurs, en même temps que les gouvernements nationaux, pour les populations locales afin de leur communiquer; les principes et les fonctions de base de l'organisation politique africaine. Si la plupart des Africains ne se sentent pas connectés à ces organismes, alors leurs dirigeants nationaux n'auront pas la motivation nationale pour se soumettre à leurs principes et à leurs normes. La pression extérieure ne peut aller que jusqu'à un certain niveau pour imposer les changements imaginés par les visionnaires d'Afrique.

- Deuxièmement, les OSC, dans la mesure du possible, devraient continuer à reconnaître


*(Continued on p.8)*



(suite de la p.5)

de l'Afrique du Sud dans la région. Bien qu'acclamée pour son rôle majeur dans les affaires régionales, l'Afrique du Sud est sujette à des critiques en raison de son expansionisme politique et économique. Avant que la SADC n'évolue vers une structure politique régionale, une relation plus équilibrée devrait se développer entre ses états membres. (Au sein de l'UE, les deux pays les plus puissants, la France et l'Allemagne, assurent l'équilibre.) En outre, les acteurs internationaux ne venant pas d'Afrique Australe sont souvent suspectés de faire la promotion d'un programme pro-occidental. Quand ils s'engagent au niveau régional, les organisations internationales de la société civile et leurs partenaires pour le développement devront, par conséquent, vivre avec scepticisme en ce qui concerne leurs motivations.

Troisièmement, la société civile d'Afrique Australe devrait résister à la tentation de déplacer son attention du niveau national vers le niveau régional. Contrairement à la longue tradition de l'Europe sur la participation civique dans la formulation de la politique, les états d'Afrique Australe ne permettent pas une telle active implication dans la législation nationale. Comme résultat, la société civile essaie de faire valoir ses opinions au sein des pays d'Afrique Australe. Avec une structure politique de la SADC en préparation, les groupes d'intérêt devraient faire un effort pour être inclus dans son fonctionnement. Cependant, l'expérience européenne montre que ça pourrait prendre une décennie avant que les gouvernements nationaux soient préparés à céder une partie de leur indépendance pour permettre à une communauté politique de fonctionner.

Avec tout cela à l'esprit, il est plus important pour les groupes non-gouvernementaux actifs dans la SADC de s'organiser avec efficacité au niveau national. C'est seulement à ce moment là qu'il leur sera possible de créer des réseaux pour étendre leur portée au contexte régional. La coopération régionale au lieu d'être la condition préalable d'une pression efficace au niveau national, devrait en être la conséquence. 


*Ulrich Mans est membre du personnel du département de la Formation de l'Netherlands Institute of International Relations Clingendael ([www.clingendael.nl](http://www.clingendael.nl)).*

*Stefan Verwer est chargé des politiques pour les relations entre les ACP et l'EU à Both Ends aux Pays-Bas ([www.bothends.org](http://www.bothends.org)).*

(suite de la p.7)

que l'espace politique nouvellement créé, pour les acteurs de la société civile dans plusieurs pays africains en voie de démocratisation, leur impose la nouvelle responsabilité d'impliquer de manière positive les législateurs dans les problèmes de gestion des conflits et de prévention de crises. La société civile et les gouvernements nationaux ne sont plus des adversaires. Aussi, en jouant un rôle plus assuré dans le processus de formulation des politiques, les OSC doivent acquérir de nouvelles connaissances, de l'expertise ainsi que les outils d'analyse.

- Troisièmement, les OSC devrait continuer à établir des liens au delà des frontières nationales sur les préoccupations communes. Les représentants de la société civile à travers le continent se sont plaints des contraintes liées à l'excès de dépendance du financement des donateurs de l'occident, qui souvent mène à la compétition et empêche la collaboration. Alors que les récentes initiatives des donateurs ont cherché à encourager le partenariat entre les receveurs de fonds et à maintenir la transparence sur les activités des donateurs, ces développements ne parent pas au besoin d'influence accrue des capacités locales. La mise en commun des compétences, des ressources et des connaissances permettra à la société civile africaine de commencer à maximaliser ses atouts existants et d'établir une base à partir de laquelle accroître l'investissement local et national dans leur travail.

- Enfin, les gouvernements, les organismes régionaux et sous-régionaux devraient reconnaître la grande valeur de la contribution des acteurs de la société civile dans la prévention et la gestion des conflits. Deux secteurs particuliers nécessitent l'apport de la société civile: (1) l'accumulation et la communication des informations pour des mécanismes plus efficaces d'alerte précoce des conflits, et (2) la formation et la participation de la société civile dans la planification et la mise en application de la coordination entre civils et militaires dans la réponse aux urgences humanitaires. Pour que ces apports se traduisent en actions réelles par les législateurs, la relation entre la société civile et les organisations politiques africaines doit devenir plus officielle et plus centrée sur une formulation concertée des politiques. 

*Jason Ladnier et Patricia Taft, Le Fonds pour la Paix (The Fund for Peace), Washington*

## La mise à jour des protocoles et des publications

Le 31 octobre, l'Afrique du sud a ratifié le Protocole de la SADC sur la Conservation de la Nature et la Mise en vigueur de la Législation permettant ainsi l'entrée en force du protocole le 30 novembre 2003.

L'Ile Maurice a ratifié le Protocole de la SADC sur les Forêts le 8 octobre 2003.

“La Défense de l'Etat ou la Protection des Populations? L'intégration de la sécurité de la SADC à la croisée des chemins” par Anne Hammerstad. Publié comme *SAIIA Report number 39 (2003)*. Disponible sur le site web suivant: [www.wits.ac.za/saia](http://www.wits.ac.za/saia)

“Un pas en avant, deux pas en arrière: Quelques réflexions sur les Organes de la SADC sur la coopération dans le secteur de la politique, la défense et la sécurité” par Hussein Solomon. Publié comme *SAIIA Report No, 10 (2003)*. Disponible sur le site web suivant: [www.wits.ac.za/saia](http://www.wits.ac.za/saia)

“Le Genre dans les Politiques d'Afrique Australe – Le moment du Changement” est une étude qualitative publiée en décembre par **Gender Links**, une organisation non-gouvernementale.

### Adresse de la SADC

Private Bag 0095  
Gaborone, Botswana  
Tel: +267 3951863  
Fax: +267 3972848  
/581070  
Web site: [www.sadc.int](http://www.sadc.int)  
E-mail: [registry@sadc.int](mailto:registry@sadc.int)





## Pas de Substitut Pour la Politique en Angola!

En Angola, l'expression 'société civile' a une connotation qui va au-delà du sens du terme dans les autres pays. Des manifestations ou des conférences peuvent annoncer la présence d'un représentant de la société civile (qu'il soit avocat ou chercheur), comme si la 'société civile' était une organisation cohérente qui peut envoyer un porte-parole. Très souvent, le terme est synonyme d'opposition extra-parlementaire. Mais à l'autre bout de l'éventail politique d'Angola, le terme peut inclure le Mouvement National Spontané, un groupe qui existe dans le seul but de tenir des manifestations de soutien au président.

La 'société civile' est souvent considérée comme étant constituée d'un groupe d'intellectuels basés à Luanda, c'est seulement à travers les églises que la société civile organisée peut prétendre avoir une portée plus large. L'organisation sociale a été la plus efficace au niveau de la masse, avec des groupes de tutelle assurant la coordination et apportant l'expertise. Cela s'est d'abord déroulé dans les provinces côtières, mais plus récemment la portée des organisations a progressivement commencé à atteindre l'intérieur.

Cette situation est due à la stagnation des partis politiques en Angola. L'ancien système à parti unique (le *Movimento Popular de Libertação de Angola* — MPLA) en compétition avec un mouvement de guérilla (*União Nacional para a Independência Total de Angola* — Unita) ne s'est pas encore transformé en un système où la loyauté est déterminée par le choix politique plutôt que par l'usage de la force. Dans la plupart des cas, les petits partis, qui ont vu le jour après l'adoption officielle du multipartisme, doivent leur existence à la personnalité d'un leader plutôt que d'un besoin issu de l'électorat.

La société civile d'Angola s'est alliée à l'opposition contre la guerre civile. Depuis la fin des années 90, des civils concernés ont commencé à remettre en question la logique du gouvernement et celle de l'Unita qui tous parlaient de leur aspiration à la paix mais refusaient d'appliquer un cessez-le-feu. La société civile organisée s'associa à la troisième voie politique, dont la nécessité persiste même après que le gouvernement et l'Unita (suite à la mort de Savimbi) aient signé un accord de paix ne contenant aucun apport de la société civile.

Bien que les organisations de la société civile d'Angola aient bénéficié de partenariats verticaux avec des ONG internationales, qui dans plusieurs cas leur fournissent le financement ainsi que l'expérience sur le plan structurel, il

n'existe aucun lien horizontal avec la société civile de la région. Quand il y a coopération, c'est rarement à l'initiative des ONG locales. À titre d'exemple quand les membres de la coalition 'Free Education Now' (Education Gratuite Immédiate) ont participé à un séminaire régional au Mozambique, la visite fut initiée par Oxfam, une ONG internationale présente dans les deux pays.

La différence de langue constitue une barrière évidente entre l'Angola et les pays de la région qui, pour la plupart, sont anglophones. Même parmi les Angolais instruits, la connaissance de l'anglais constitue encore une exception. Au sein du monde lusophone, l'Angola a toujours eu tendance à se tourner, au-delà de l'Atlantique, vers le Brésil ou le Portugal, au lieu de se tourner vers le Mozambique qui partage le même continent.

Une cause plus profonde de l'isolement de la société civile angolaise pourrait être l'unique passé du pays, décimé par des décennies de guerre, qui fait que ses besoins et ses priorités sont différents de ceux de ses voisins. Le pays manque aussi l'environnement politique dans lequel des organisations de masse peuvent s'épanouir. En temps de paix, et avec la promesse d'une plus grande liberté politique, les Angolais peuvent bien tirer des leçons des succès et des échecs de leurs voisins.

La première étape devrait être l'établissement de ponts entre les organisations travaillant dans des secteurs qui correspondent, comme les terres, le VIH/SIDA ou l'éducation. Les ONG de la région qui ont connu l'expérience de la coopération trans-frontalière devraient faire un effort particulier. Mais il est clair que les Angolais connaissent mieux leurs propres besoins et ils pourraient profiter plus s'ils trouvaient les organisations de la région dont l'expérience s'harmonise avec celle de l'Angola. Bien que l'Angola pourrait ne pas toujours profiter de l'adoption des modèles qui ont marché ailleurs, le Mozambique a certainement des leçons particulières pour l'Angola, étant donné leur langue et leur passé colonial similaires, ainsi que l'expérience de la guerre et d'une administration Marxiste-Léniniste que les deux pays ont connues.

Le reste de la région pourrait en retour profiter de l'étude des petites mais importantes victoires achevées en Angola par des organisations opérant sur un maigre budget dans un environnement hostile. 

Justin Pearce

### Les petits succès

**Le VIH/SIDA:** les groupes communautaires se montrent efficaces en dispensant l'éducation et des conseils, aux jeunes gens et aux prostituées en particulier.

**Le droit à la terre:** Des pressions de la part de la Coalition pour les Terres, un groupe d'ONG de masse, ont persuadé le parlement d'étendre la période de discussion pour un nouveau projet de loi sur les terres, pour que plus de parties concernées puissent contribuer au débat. Les ONG considéraient que le projet de loi n'accordait pas suffisamment de garanties aux paysans fermiers et aux les éleveurs de bétail, qui ont le plus à perdre ou à gagner de ces nouvelles lois, et elles considéraient aussi que le délai court et le jargon juridique du projet de loi le rendait inaccessible à ces derniers. Le président dos Santos a essayé d'annuler l'extension, en déclarant dans son Discours de Nouvel An 2003 que le parlement devrait approuver le présent projet de loi tel qu'il est; mais cela n'est pas encore arrivé.

Dans le domaine du droit urbain de propriété, les ONG des droits de l'homme ont réussi à attirer l'attention sur les cas où les autorités ont illégalement détruit des habitations bien que des tentatives pour obtenir réparation aient été entravées par l'inefficacité du système judiciaire.

**L'éducation:** La coalition 'Free Education Now' a enregistré quelques succès en obtenant que l'éducation soit gratuite pour les élèves du niveau primaire. Bien que l'éducation primaire soit officiellement gratuite d'après la loi angolaise, les enseignants et les responsables d'écoles imposent souvent des droits d'inscription arbitraires aux parents. Cette initiative a aussi mis à jour la situation critique des enseignants qui doivent souvent attendre plusieurs mois avant d'être payés par le gouvernement.



## Sans Moyens et Sans Aide

Bien que l'environnement économique régional ait un besoin urgent de l'assistance du secteur privé, l'Association des Chambres du Commerce et de l'Industrie de la SADC (ASCCI), depuis sa création, n'a pas encore été capable de produire, dans une politique régionale, des alternatives ou des recommandations favorables au secteur privé. Cependant, l'ASCCI constitue un peu plus que la somme de ses composantes et reflète les faiblesses des ses membres (le secteur privé supporte les institutions des 14 états de la SADC, à l'exception de la R.D.C.). Elle n'a pas été capable de réaliser ses objectifs (stabilité et indépendance financière) et elle n'a pas encore développé une culture régionale de soutien du secteur privé, pour faire contrepoids à la concentration soutenue de ses membres sur leurs problèmes nationaux.

### Pourquoi une chambre régionale est-elle nécessaire?

En 1999, il était évident que la promotion ad hoc du secteur privé par les associations nationales d'affaires ne fournissait pas une stratégie suffisamment cohérente pour combiner les intérêts du secteur public et du secteur privé dans la région. La Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Île Maurice a pris la tête en cherchant de l'assistance auprès des organisations donatrices pour établir l'ASCCI. Le but était de connecter les chambres nationales de la SADC et de créer un réseau régional pour que le secteur privé parle d'une voix quand il fait connaître ses intérêts aux responsables de la SADC.

À l'exclusion de la République Démocratique du Congo, toutes les chambres de Commerce nationales sont représentées dans l'ASCCI. En principe la présidence de l'ASCCI est assumée à tour de rôle par les pays membres tous les deux ans. La Chambre du Commerce de l'Île Maurice a assumé la présidence pour le premier mandat et a ensuite cédé le mandat au Malawi en 2002. Cependant, il devint évident qu'une présidence à tour de rôle amenait à des problèmes d'organisation, tel que les difficultés pour assurer la continuité institutionnelle. En outre, le Président Directeur Général de la Chambre du Commerce du Malawi a démissionné en 2002, laissant la chambre momentanément sans responsable. En 2003, la chambre a repris ses activités, et elle est en train de préparer des plans d'affaires pour les chambres

nationales de la SADC. Pour éviter qu'une situation similaire ne se répète, l'ASCCI a décidé que pour l'instant son secrétariat résiderait au Malawi où il sera géré par la Confédération des Chambres du Commerce et de l'Industrie du Malawi et financé par les donateurs de l'ASCCI (GTZ, USAID, etc.).

L'ASCCI respecte la souveraineté des chambres nationales mais aimerait améliorer le commerce et les investissements au sein de la région. L'ASCCI a souligné qu'elle n'était pas un substitut pour les chambres du commerce nationales qui devraient travailler avec leurs membres et résoudre les problèmes quotidiens. Elle est plutôt une organisation complémentaire dont le but est d'entamer un dialogue avec le Secrétariat de la SADC qui donnera une voix aux intérêts du secteur privé dans les politiques régionales.

### Le plan d'action de l'ASCCI

La première action de l'ASCCI fut la publication, en 2001, d'un *Rapport sur les Problèmes de Politique Économique au sein de la SADC*. Il avait pour but d'attirer l'attention des hommes d'affaires sur les problèmes socio-économiques et d'initier un débat au sujet de la participation du secteur privé dans la gestion de la SADC. Le Rapport analyse le commerce, les investissements, les politiques de compétition et d'harmonisation, et évalue l'impact économique du VIH/SIDA au sein de la SADC. Le secteur des investissements et de la croissance, l'amélioration de la compétitivité internationale et l'expansion du commerce au sein de la région, sont identifiés comme les centres d'attention pour le soutien du secteur privé. Le Rapport formule aussi des propositions générales sur la façon de régler le problème de faiblesse économique de la région.

Cependant, ce document, dont la grande partie de contributions provient de la Chambre du Commerce de la Mauritanie (qui est aussi l'initiatrice de l'ASCCI) et du Conseil du Malawi pour la Promotion des Exportations ainsi que de la Chambre Sud Africaine des Affaires (SACOB: South African Chamber of Business), contient des imperfections. Il repose sur des généralisations au sujet des contraintes sur le développement économique de la région (tel que la grande dépendance des revenus des matières premières, la pauvreté, le manque de capital humain et le bas niveau de compétitivité internationale). Les recommanda-

tions issues de ce rapport (tel que la promotion de la diversification de la production, la stimulation de la formation, etc.) sont des lieux communs. Il ne va pas suffisamment en détail au sujet de ce qui a besoin d'être fait au niveau régional pour aider à stimuler la diversification des exportations, par exemple, ou pour aider dans la lutte contre le VIH/SIDA, et comment la secteur privé peut soutenir ces efforts.

Une combinaison de politique inadéquate et d'engagement insuffisant de la part des chambres du commerce nationales signifie aussi que les tâches prioritaires identifiées dans le Rapport attribué à l'Île Maurice, au Malawi et à l'Afrique du Sud n'ont pas été effectivement mises en application. Le délai initial de 12 à 18 mois était trop ambitieux.

En raison de la restructuration rendue nécessaire par sa qualité de président en exercice de l'ASCCI, la Confédération des Chambres du Commerce et de l'Industrie du Malawi (MCCCI: Malawi Confederation of Chambers of Commerce and Industry) a délégué la responsabilité du programme de formation (qui est centré sur la connaissance pratique du marketing de l'exportation pour les PME et qui pour l'instant évolue comme projet-pilote au Malawi, au Mozambique, en Afrique du sud, en Tanzanie et en Zambie) au Conseil du Malawi pour la Promotion de l'Exportation (MEPC: Malawi Export Promotion Council) d'où peu de progrès a été enregistré jusque là.

La Chambre du Commerce et de l'Industrie d'Île Maurice (CCIM: Chamber of Commerce and Industry of Mauritius) a pris la responsabilité pour l'établissement du Réseau des Affaires d'Afrique Australe (SABN: Southern African Business Network) avec un site web (<http://en.sabusiness.net>) pour fournir des informations sur la marché au sein de la SADC. Cependant, à cause des difficultés à obtenir les informations appropriées à partir des chambres de commerce nationales, jusque là les sites web ne donnent que des adresses ainsi que des adresses de sites web des membres de l'ASCCI. Pour ce qui est de faire des recommandations sur la réduction des procédures et de la bureaucratie douanière au Secrétariat de la SADC, la Chambre Sud Africaine des Affaires (SACOB) n'a pas enregistré de progrès depuis qu'elle a envoyé un questionnaire au sujet des barrières commerciales à tous les membres de l'ASCCI en janvier 2003.



## Les crédits et les limitations

Malgré la faiblesse et l'inefficacité apparentes de l'ASCCI, cette dernière demeure le seul organe de représentation du secteur privé qui est officiellement accrédité par le Secrétariat de la SADC. Elle pourrait devenir un outil plus musclé qui représente et qui fait pression en faveur du secteur privé auprès des instances compétentes. L'ASCCI a déjà accès aux initiatives d'assistance d'Europe telles que Proinvest, un programme d'investissement qui finance les projets d'investissement régionaux si au moins trois pays de la SADC sont impliqués.

Cependant, le problème est que les chambres nationales sont faibles, et n'ont pas la capacité ou la volonté d'assister l'ASCCI. La plupart de chambres n'ont pas de capital humain, de capacité de gestion, de financement, d'équipement et de ressources techniques. Au début de l'ASCCI, la Chambre de Commerce mauritanienne n'a pas pris ces facteurs en compte. Le fait d'assumer la présidence à tour de rôle ainsi que le transfert de l'ASCCI de l'île Maurice au Malawi ont causé un problème majeur et ont amené à un gros retard dans la mise en application des trois tâches prioritaires mentionnées plus haut. Les plus grandes limitations des chambres de commerce de la SADC sont dues aux faits qu'aucune de ces chambres n'a été créée à l'initiative du secteur privé et que toutes ces chambres dépendent plus ou moins de l'assistance extérieure.

L'éventail des services que l'ASCCI devrait offrir, tels que la disponibilité des affaires, des informations et de l'assistance dans le commerce (par exemple dans le domaine des procédures douanières), n'a pas encore été déterminé. Aucun objectif principal, comme la promotion des petites et moyennes entreprises (PME), la facilitation du commerce et les séminaires sur l'esprit d'entreprise, n'a été développé. C'est ainsi que l'ASCCI ne peut pratiquement pas bénéficier des expériences des chambres de commerce nationales. En outre, le secteur privé au sein de la SADC est très fragmenté, cela est en partie à cause des donateurs qui avaient désir de soutenir le développement du secteur privé dans la région mais qui n'ont pas coordonné leurs différentes approches.

L'harmonisation des différentes institutions d'assistance au secteur privé est assez difficile sur le plan national, comme le montre l'exemple de l'Afrique du Sud qui actuellement essaye de fusionner ses différentes chambres du com-

merce. La tâche est encore plus compliquée au niveau régional, parce qu'il existe une différence entre le monde des affaires d'Afrique du Sud et celui du reste de la SADC et, il y a aussi des variations entre les différents secteurs. Cependant, comme l'ASCCI n'est pas supposée être un substitut des chambres nationales mais plutôt un groupe de pression du secteur privé au sein de la SADC, le secteur privé a des intérêts communs qui, s'ils pouvaient influencer les politiques de la SADC, ont la possibilité de faire le contrepoids des intérêts du gouvernement. Par exemple, l'ASCCI pourrait contribuer au débat sur la mise en application d'un protocole de commerce ou soutenir la création d'un protocole des investissements.

L'ASCCI a besoin d'offrir à ses membres des services pour lesquels ils sont prêts à payer. Pour l'instant, elle donne de l'espoir en offrant une série de services qu'elle est incapable de fournir. Au lieu de cela, elle devrait développer une compétence centrale dans les secteurs en rapport avec les besoins de ses membres. En outre, la pression sur les gouvernements et les décideurs régionaux devrait être intensifiée de façon à ce que des politiques qui servent les intérêts du secteur privé soient décidées et mises en application. C'est seulement à ce moment là que l'ASCCI méritera ses frais d'adhésion, de près de 10.000 Rands par an, payables par les chambres nationales (pour l'instant les paiements ne suivent pas).

L'ASCCI constitue un miroir des associations nationales des affaires et se trouve confrontée aux mêmes problèmes. Son but de développer une force financière et de devenir indépendante repose sûrement sur son interaction avec les membres. Elle ne peut survivre que si elle développe une culture régionale de soutien du secteur privé qui transcende les intérêts purement nationaux.

## La voie à suivre

L'ASCCI peut seulement fonctionner si les chambres de commerce nationales s'impliquent avec celle-ci, c'est ce que la plupart des chambre ont encore à faire. Jusqu'ici elles n'ont pas encore réalisé qu'il y a des avantages à devenir membre de l'ASCCI. (Le Botswana s'est retiré parce qu'il considère que les frais d'adhésion sont trop élevés. Cependant, il est encore officiellement membre de l'ASCCI.) Pour l'instant la question est de savoir quels sont les pays impliqués dans l'ASCCI. Présentement, en partie à cause de l'échec dans la mise en application du Rapport, le programme est déterminé par la

*Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID), et la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS).*

En 2003, reconnaissant la faiblesse des capacités de beaucoup de ses membres, l'ASCCI a commencé à élaborer des plans d'affaires qui devraient permettre aux chambres nationales d'améliorer leurs opérations d'affaires et de participer plus au niveau régional. Pour renforcer les chambres de commerce nationales, l'ASCCI prévoit aussi d'organiser une série de séminaires pour améliorer leurs connaissances de la gestion des affaires, spécialement pour les PME, de façon à les rendre plus compétitifs dans un environnement commercial difficile. En fin de compte, évidemment, le travail de l'ASCCI devrait être de soutenir les chambres de commerce nationales – surtout – de faire pression sur le Secrétariat de la SADC sur les problèmes régionaux.

En novembre 2003, l'ASCCI ainsi que d'autres organisations du secteur privé tel que le Réseau des Entreprises d'Afrique Australe (SAEN: Southern African Enterprise Network) et le Conseil Consultatif pour la Promotion des Petites Entreprises (SEPAC: Small Enterprises Promotion Advisory Council) ainsi que les représentants des associations minières, bancaires et du textile ont débattu pour savoir si la stratégie de l'ASCCI devrait être incluse dans le Plan Indicatif Régional de Développement Stratégique (RISDP) de la SADC, un plan étalé sur 15 ans. Jusqu'à ce jour, le résultat de ces discussions n'a pas été publié. On ignore aussi comment le Rapport sera incorporé dans le RISDP révisé.

Bien qu'il soit décourageant que la reconnaissance, par les planificateurs de la SADC, des intérêts du secteur privé n'arrive que 10 ans après que ces derniers aient été mentionnés pour la première fois, il est important qu'ils prennent une forme concrète. Les intérêts du secteur privé devraient formellement être incorporés dans le RISDP qui prendra en considération le besoin pour une planification appropriée des ressources techniques et humaines. Cependant, que l'ASCCI demeure une institution dominée par les donateurs ou qu'elle devienne auto-suffisante et indépendante, dépend de la volonté politique et de la participation active de ses membres. 

*Mareike Meyn est chercheuse à l'Institut für World Economics and International Management (IWIM) à l'Université de Bremen.*





# Le Rôle de la Société Civile Dans la Lutte Contre la Corruption en Afrique Australe

Il y a près de trois ans que les 14 chefs d'état de la SADC ont signé le Protocole de la SADC contre la Corruption. De la même façon, les signataires des gouvernements d'Afrique Australe étaient à Maputo, stylo à la main, pour signer leur adhésion à la Convention de l'UA contre la Corruption. Ils en firent de même à Mexico le 9 décembre 2003, lorsque les gouvernements firent la queue pour s'engager à la Convention des Nations Unies contre la Corruption. La volonté politique d'appuyer les instruments législatifs conçus pour combattre les pots-de-vin dans le secteur privé, le gouvernement et la société civile ne devrait pas être considérée comme étant due. C'est seulement un premier pas prudent dans la bonne direction, le manque de volonté de mettre effectivement ces engagements en application pourrait banaliser cela et réduire tout à une simple séance politique de prise de photos.

Les organisations de la société civile - les médias, les organisations non-gouvernementales (ONG), les organisations communautaires, les syndicats et les organisations religieuses - constituent un secteur aux intérêts disparates. Cependant, elle est caractérisée par une certaine indépendance ainsi qu'une bonne compréhension des effets de la corruption sur les pauvres. Au Sud comme au Nord, ce sont ces organisations qui remplissent le rôle nécessaire d'éveiller l'attention sur le besoin de combattre le fléau qu'est la corruption, de faire des recherches sur la nature du problème et de suggérer un plan pour éradiquer cette pratique. Dans la grande partie des états de la SADC, ces organisations apportent une contribution cruciale en jouant le rôle de régulateur - particulièrement là où l'opposition politique est faible; ce qui laisse aux membres malhonnêtes du parti dirigeant la latitude de piller les ressources de l'état, seuls, ou de connivence avec des partenaires dans le secteur privé.


Les relations entre les organisations de la société civile et le gouvernement sont souvent difficiles, surtout avec les régimes progressistes vacillant entre la remise en question de la légitimité de telles organisations et la limitation des activités de ces dernières. Un cas d'espèce est l'arrestation du Président de "Transparency International Zimbabwe", qui, en même temps que des leaders religieux et des syndicalistes, fut arrêté à la suite d'une protestation pacifique de la société civile à

Harare à la fin de l'année passée. Ce fut un cas où l'état détint les régulateurs. Quelques jours avant son arrestation, John Makumbe fut cité dans la presse en ces termes: "...on dépouille l'économie (zimbabwéenne) par des pratiques corrompues dans les secteurs privés et du gouvernement..." Il fut effectivement blâmé pour cette déclaration dans un avertissement à la société civile de ce pays. De la même façon, les organisations de la société civile dans d'autres pays comme l'Angola et la République Démocratique du Congo, luttent pour garder le contrôle sur la corruption officielle après que ces pays aient été décimés par la colonisation et les guerres civiles qui suivirent.

Cependant, conformément avec une évolution similaire dans les Amériques et en Asie, de nouvelles organisations dédiées à la lutte contre la corruption, à travers la recherche et la sensibilisation, sont en train d'émerger dans la région. Actives au niveau national dans des pays comme le Malawi, l'Ile Maurice, l'Afrique du sud, la Zambie et le Zimbabwe, de telles ONG, dont plusieurs sont des divisions de Transparency International, combinent l'expertise locale avec le travail entrepris par les organisations régionales de la société civile telle que l'Institut pour les Études de Sécurité (ISS) ainsi que le Trust d'Afrique Australe pour les Droits de l'Homme. Les autres nombreuses organisations, qui n'ont pas de mandat spécifique pour combattre la corruption mais qui sont essentielles pour assurer la responsabilité démocratique aux niveaux local et régional, sont tout aussi importantes. Les médias ont un rôle important. Par exemple, les journalistes associés à la presse indépendante du Mozambique ont apporté une contribution majeure à la lutte contre la corruption dans ce pays. L'assassinat du journaliste d'investigation Carlos Cardoso, qui enquêtait sur le vol de 14 millions de dollars américains dans l'une des plus grosses banques du pays, a secoué Maputo à la fin de l'an 2000. En tant que sympathisant de la Libération Nationale du Mozambique, Cardoso illustre le courage et la crédibilité, des qualités que certains leaders de l'opposition ne possèdent pas. Le procès de ses présumés assassins, qui passait en direct sur la chaîne de télévision nationale, a probablement contribué à l'établissement de la responsabilité publique dans ce pays. Il est aussi vrai que le plus gros poisson reste le plus difficile à attraper. La société civile - y compris

les médias - ont un rôle prépondérant à jouer pour que non seulement la petite corruption soit poursuivable en justice mais aussi que la volonté politique soit maintenue pour assurer la dénonciation et les poursuites judiciaires des membres proéminents corrompus de l'élite politique et du monde des affaires - "les grands corrupteurs" - qui ont le pouvoir de piller les biens de l'état s'ils ne sont pas surveillés.

Les initiatives contre la corruption dans le secteur public et privé doivent être encouragées et développées. De la même façon, cependant, les capacités doivent être renforcées au sein des sociétés civiles pour assurer leur efficacité à long terme. Au niveau régional, quelques pas, bien que prudents, ont été accomplis, en 2002, pour la promotion de la coopération entre les membres du Réseau de la Société Civile d'Afrique Australe Contre la Corruption (actuellement inactif) et le plus actif Réseau des Médias d'Afrique Australe Contre la Corruption (SAMNAC: Southern African Media Network Against Corruption). Au niveau national, le Réseau de la Société Civile Contre la Corruption (CSNAC: Civil Society Network Against Corruption) a été créé en Afrique du Sud en 2003. Cette initiative a réuni près de douze organisations de la société civile engagées dans la lutte contre la corruption. Le CSNAC n'est pas conçu pour amener une nouvelle structure, il constitue une opportunité pour les organisations de la société civile avec des capacités limitées de coopérer et d'éviter la duplication des initiatives permettant ainsi l'utilisation maximale des compétences au sein de chaque organisation.

Les relations entre l'état et la société civile dans la région vont probablement continuer à être conflictuelles et complémentaires. La société civile de la région est développée de manière disparate pour les raisons mentionnées plus haut. Néanmoins les efforts combinés de la société civile et de l'état pour encourager les initiatives contre la corruption sont des signes prometteurs que le secteur civil continuera, bien qu'il y ait de la résistance au niveau officiel, à soutenir la requête des citoyens pour une responsabilité démocratique en Afrique Australe. 

*Hennie van Vuuren est Chercheur (Stratégies contre la Corruption) à l'Institut pour les Études sur la Sécurité (ISS), Cape Town*



## Le Rôle des Médias et des Autres Organisations de la Société Civile Dans les Elections Démocratiques

Il y a maintenant plus d'une décennie depuis qu'un bon nombre de pays africains, y compris plusieurs membres de la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), ont fait leurs premiers pas vers la démocratie. La Société Civile - l'ensemble peu structuré d'organisations bénévoles, de groupes, d'associations et de réseaux qui forment un niveau intermédiaire entre le gouvernement et les foyers, et qui, largement défini, comprend toutes les formes de coopération non-gouvernementales - a joué un rôle important dans la réalisation de ces premiers pas. En Zambie, par exemple, le Congrès Zambien des Syndicats (ZCTU: Zambia Congress of Trade Unions), dirigé par Frédéric Chiluba, en collaboration avec d'autres groupes de la société civile tel que les organisations religieuses et les universitaires, a défié avec succès les 30 ans de règne du président Kenneth Kaunda en 1991. C'est un bon signe qu'au moins 2 élections générales se sont tenues dans la plupart des pays de la SADC depuis 1990, et 5 pays de la SADC (le Botswana, le Mozambique, la Malawi, la Namibie et l'Afrique du Sud) ont prévu de conduire des élections générales en 2004.

Alors que ceci pourrait laisser croire que la démocratisation dans la région est en train de passer de la phase de transition vers celle de consolidation, tous les indicateurs ne sont pas positifs. Le Zimbabwe se trouve pour l'instant dans des problèmes politiques, les récentes élections locales du Mozambique furent teintées d'irrégularités, et le Swaziland continue à être dirigé par la dernière monarchie absolue du continent. Par conséquent, pour que la démocratie de la région soit renforcée et consolidée, il est crucial que les 5 élections de 2004 des états membres de la SADC soient bien organisées et qu'elles soient conduites de manière libre et objective. Bien que la démocratie ne soit pas un événement temporaire (tous les 5ans), où la société civile devrait être galvanisée, la société civile a un rôle primordial à jouer pour s'assurer que les élections reflètent fidèlement les aspirations des citoyens instruits et démocratiquement responsables.

Il est fondamental que l'implication de la

société civile commence bien longtemps avant les élections. Elle devrait continuellement faire pression sur le gouvernement pour qu'il institue une procédure électorale transparente et objective. Elle devrait aussi établir une surveillance pré-électorale, surtout que généralement c'est la phase durant laquelle les irrégularités sont commises, ou que les intimidations ternissent l'impartialité des élections. Des programmes d'éducation des électeurs, couvrant des problèmes comme l'enregistrement des électeurs ainsi que la procédure de l'élection elle-même, devraient être organisés avant les élections. De tels programmes devraient être moins superficiels qu'une simple "éducation d'électeurs", et être étendus à l'éducation civique qui démontre l'importance du proces-

comme les organisations religieuses peuvent agir comme médiateur des différends au jour des élections et après celles-ci en faisant valoir leur statut dans la communauté. Ainsi, ils peuvent encourager les différentes parties à résoudre leurs problèmes pacifiquement à travers le dialogue.

Cependant, l'espace politique doit être ouvert pour permettre à la société civile d'apporter sa contribution. Au sein de la SADC, il existe plusieurs obstacles probables qui peuvent empêcher la société civile de remplir ces rôles pendant les élections. D'abord, les gouvernements pourraient essayer de limiter la société civile avec une certaine réglementation ou en imposant certaines lois. C'est le cas au Zimbabwe où l'Acte des Or-

ganisations bénévoles Privées stipule que toutes les organisations doivent être enregistrées au gouvernement; ce dernier a désigné une commission avec le pouvoir de décider quelles organisations sont reconnues. Ensuite, le gouvernement pourrait essayer de coopter les leaders de la société civile qu'il trouve menaçants. C'est souvent le cas avec les syndicats et les organisations estudiantines, vu que ces groupes sont plus portés vers l'activisme que les autres

parties de la société civile. Troisièmement, le manque de financement, aggravé par les conditions économiques, pourrait réduire le rôle que la société civile devrait jouer au courant des élections. Ceci est souvent lié aux faiblesses dans les capacités et la connaissance pour faire pression ainsi que le manque de compétences pour la structuration. Comme résultat de ces limitations, la société civile se retrouve sans influence et sans pouvoir, spécialement dans les pays où le gouvernement est fortement centralisé et prédominant.

Bien que la plupart des organisations de la société civile peuvent contribuer à s'assurer que la procédure électorale soit libre et transparente, ce sont les médias qui sont le mieux placés pour jouer un rôle significatif. Les capacités des médias à contribuer à la consolidation de la démocratie sont indéniables. La presse ainsi que les chaînes de radio et de télévision ont accès à une portion importante

---

**La société civile a un rôle primordial à jouer pour s'assurer que les élections reflètent fidèlement les aspirations des citoyens instruits et démocratiquement responsables.**

---

sus électoral et la façon dont la démocratie devrait fonctionner. Ceci est nécessaire pour que la démocratie soit bien comprise et pratiquée.

La surveillance de la procédure électorale et du dépouillement du scrutin au jour de l'élection, pour s'assurer qu'il n'y a pas d'incident de fraude électorale, constitue un autre rôle important de la société civile. Bien que souvent des organisations internationales s'impliquent comme observateurs des élections dans la SADC, les organisations locales sont mieux positionnées que les observateurs internationaux pour suivre le processus *entier* des élections dès le début, ayant une meilleure compréhension de la langue, de la culture et du contexte dans lequel les élections se déroulent. Pour cette raison, il est important que les organisations locales et régionales remplissent cette fonction avec efficacité et transparence.

Finalement, les groupes de la société civile



(suite de la p.13)

de l'électorat, et elles peuvent ainsi communiquer des informations vitales tel que où et comment se faire enregistrer, ainsi que où et comment voter. Il est aussi important que les électeurs reçoivent assez d'informations sur les partis politiques, les candidats et leurs approches politiques, de façon à ce que le choix qu'ils feront pendant les élections soit un choix éduqué. De telles informations proviennent, pour la plupart, des médias. La télévision, la radio et la presse écrite permettent aux partis politiques ainsi qu'à leurs candidats de communiquer avec l'électorat et donnent aux électeurs l'occasion d'exprimer leurs opinions aux leaders politiques. Et même plus important, les médias devraient faciliter le débat, non seulement entre les différents partis politiques mais aussi entre les électeurs. Comme Dr Tawana Kupe, Responsable des Études des Médias à l'Université de Witwatersrand, l'a dit, ce rôle est extrêmement important dans les pays de la SADC où, pour l'instant, il n'y a que très peu de confrontation entre les candidats.

William Bird, directeur du Projet de Surveillance des Médias en Afrique du Sud, suggère un rôle plus dynamique pour les médias en Afrique du Sud. Bird soutient que "Les médias devraient imposer le programme de l'actualité, au lieu de simplement couvrir un événement sur les élections tel qu'une manifestation lors de la campagne électorale". En faisant preuve d'initiative, au lieu de laisser les politiciens diriger la couverture médiatique des élections, les médias pourraient aider l'électorat à identifier les partis qui vont dans le sens de leurs intérêts. Kupe partage cette opinion, et il soutient que le manque d'analyse critique du manifeste du parti ainsi que des politiques passées pour les prochaines élections contribue à l'apathie des électeurs. Ces éléments sont applicables à tous les pays de la SADC. Les médias sont tout aussi bien positionnés pour agir comme organisme de contrôle, détectant et rapportant tout ce qui est contraire à la loi électorale du pays. Enfin, ils ont une autre responsabilité importante: publier les résultats des élections.

Les médias sont confrontés à leurs propres problèmes pour remplir leur rôle dans le processus électoral. Une importante limitation est celle de l'accès. Le taux élevé d'analphabétisme au sein des pays de la SADC ainsi que l'inexistence d'un réseau adéquat de distribution, spécialement dans les

milieux ruraux, fait que l'efficacité de la presse écrite se retrouve sérieusement limitée. Le manque de ressources constitue un autre problème. Comme Bird le souligne, sans ressources et sans connaissances, les médias seront incapables de passer de l'étape où ils rapportent les événements vers celle où ils débattent des problèmes. L'indépendance des médias constitue une autre raison pour laquelle

## Les organisations locales sont mieux positionnées que les observateurs internationaux pour suivre le processus entier des élections dès le début...

les médias ont des difficultés à remplir certains rôles pendant les élections. Alors que la radio constitue un moyen de communication qui permet une plus grande accessibilité à la population dans plusieurs pays de la SADC, elle est souvent, comme la télévision, contrôlée par l'état. De toute évidence, lorsque les médias appartiennent à l'état, même s'ils disposent d'un certain degré d'autonomie, il sera difficile à ces derniers d'éviter d'être accusé d'avoir un parti pris et il leur sera difficile de remplir le rôle d'organisme de contrôle. Ceci est évident en Afrique du Sud où la SABC a récemment été accusée d'avoir accordé à l'ANC un avantage injuste en assurant la couverture médiatique du lancement du manifeste des élections de l'ANC pour 2004. Bien que tous les membres de la SADC aient endossé la Déclaration de Windhoek sur la Promotion des Médias Indépendants et Pluralistes, l'autonomie des médias indépendantes dans plusieurs de ces pays est très fragile, comme l'ont montré les événements qui ont accompagné la fermeture du *Daily News* au Zimbabwe. Les menaces contre l'autonomie des médias indépendants s'étendent à la presse du Swaziland, où les journalistes sont fréquemment menacés quand

ils émettent des critiques à l'endroit des dirigeants; en Angola, Radio Ecclesia, une station de radio indépendante, est souvent sujette à des intimidations; et en Namibie où, en mars 2001, l'état bannit toute parution d'annonce gouvernementale dans *The Namibian* un journal critique à l'égard des politiques du gouvernement namibien. En fait, il y a des exemples de menace à l'autonomie des médias dans presque tous les pays de la SADC, et en outre, la faible réaction face à l'appel de "MISA" contre la fermeture du *Daily News* n'augure pas bien pour le futur de la liberté des médias dans la région.

Pour pouvoir rapporter fidèlement les irrégularités dans les élections et être capable de remplir leur rôle de surveillance, les médias ont besoin d'être indépendants du gouvernement. Selon le Dr Kupe, dans plusieurs états d'Afrique Australe, "le gouvernement constitue la plus grande menace à l'indépendance électorale". Par exemple, ajoute-t-il, au Malawi les leaders politiques possèdent des intérêts dans les médias, qui par conséquent se retrouvent rattachés à des intérêts particuliers. Sans indépendance vis-à-vis du gouvernement et des politiciens, il est impossible aux réseaux de communication d'offrir à tous les partis politiques une couverture médiatique égale et impartiale, et par conséquent il est aussi impossible de rendre l'électorat capable de prendre des décisions responsables pendant les élections.

Les médias, cependant, comme les autres groupes qui constituent la société civile, ont aussi des responsabilités à l'endroit du public et du gouvernement. Les organisations de la société civile ont souvent leurs propres visées politiques qui peuvent affecter le résultat des élections, spécialement quand ces organisations sont cooptées par le gouvernement. Ce sont les médias qui ont la responsabilité supplémentaire d'être objectifs bien qu'étant partiaux. Etant donné qu'il est nécessaire que les médias privées demeurent entièrement objectives, il est extrêmement important qu'elles apportent une vue rationnellement balancée des événements et qu'elles évitent le sensationnalisme. De cette façon, les médias joueront mieux leurs rôles d'information et d'éducation du public sur les élections; de surveillance du processus électoral; et de renforcement et d'intensification de la démocratie au sein de la SADC. 

Michael Davies





## L'Aide Étrangère et la Coopération Régionale

Les lacunes dans la coordination de l'influx d'aides par la SADC, et en particulier son incapacité de prendre en considération le soutien, pour la coopération régionale, qui est canalisé en dehors de ses structures officielles, limitent sa capacité de fournir une direction à ces influx d'aides et d'exécuter son programme de développement. Le flux d'aide externe à la coopération régionale a ralenti et l'impact des efforts de coopération régionale a diminué, limitant les efforts pour améliorer les capacités nationales de participer à une coopération régionale améliorée et d'en bénéficier.

L'aide étrangère a joué un rôle crucial dans l'évolution de la SADC et dans la mise en application des projets de coopération régionale. La SADC, elle-même, estime que près de 80% des fonds pour les projets de la SADC de l'an 2000 provenaient de sources étrangères. L'assistance extérieure comprend aussi souvent une assistance technique importante apportée par des expatriés et des consultants dans les différentes unités chargées de la mise en application des projets aux niveaux national et régional.

Dans un document inédit de la SADC, réimprimé comme annexe 12 dans le *Rapport de la SADC et la Commission Européenne sur la Stratégie Régionale et le Programme Indicatif Régional pour la période de 2002 à 2007* le secrétariat de la SADC fournit une liste des contributions des donateurs de la SADC. Cette liste montre que les donateurs importants tels que la Commission Européenne, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID) et le Département Britannique pour le Développement International sont les donateurs principaux. Quelques donateurs (comme l'Allemagne et la France) se concentrent plus sur l'assistance technique, alors que d'autres se centrent sur des problèmes particuliers. (La Norvège finance la restructuration institutionnelle de la SADC.)

La liste de la SADC reste, cependant incomplète, particulièrement dans la mesure où elle ne fait pas allusion au soutien à la coopération régionale qui n'implique pas les structures officielles de la SADC. De telles aides peuvent aider les autorités nationales dans leur participation à la coopération régionale, ou financer les organisations régionales, privées ou publiques, qui ne se retrouvent pas dans les structures de la SADC, ou même soutenir les activités régionales des organisations nationales.

### La Composition et la direction

Le gros des contributions pour la coopération régionale est probablement dirigé hors du champs d'action de la SADC. Par exemple dans le domaine de la gestion financière tel que la vérification et les statistiques, la plupart des financements pour la coopération régionale sont canalisés vers d'autres institutions. Les donateurs tels que la Suède, le Danemark ou la Fondation pour le Renforcement des Capacités Africaines (African Capacity Building Foundation) sont les principaux bailleurs de fonds de plusieurs fondations financières, y compris l'Organisation Régionale de vérification suprême (ainsi que l'Institut Macro-Économique financier et de Gestion d'Afrique de l'Est et Australe). Le soutien aux efforts pour l'amélioration de la gouvernance, des droits de l'homme et de la démocratisation provenant des donateurs comme le Danemark ou l'USAID est plus souvent dirigé vers un éventail d'organisations de sociétés civiles et privées ainsi que des organismes indépendants comme le Forum Parlementaire de la SADC, le Forum des Commissaires aux Élections de la SADC, le Trust des Droits de l'Homme d'Afrique Australe ou le Réseau d'Aide Légale d'Afrique Australe. Une fois de plus, la Norvège, le Danemark, et la Fondation de l' "Open Society" sont les principaux soutiens aux initiatives de renforcement des médias libres et indépendants à travers des organisations comme le Trust d'Afrique Australe pour la Formation en Média (NSJ) ou le fonds de développement des Médias d'Afrique Australe. La Norvège et la Grande Bretagne accordent aussi de l'assistance aux activités de sensibilisation régionale des organisations nationales en Afrique du Sud (et dans une moindre mesure au Zimbabwe) pour aider le projet régional. D'autres donateurs octroient des fonds à des institutions privées en Namibie, au Zimbabwe et spécialement en Afrique du Sud leur permettant ainsi de d'observer et de faire un rapport sur la coopération régionale.

Une telle assistance constitue un reflet des besoins existants. Pour qu'il y ait croissance de la coopération régionale en Afrique Australe, il faudrait une assistance extérieure à différents niveaux et qui utiliserait une variété de canaux, pas seulement les structures intergouvernementales officielles de la SADC. Cependant, plusieurs donateurs expriment en

privé des réserves à cause de la lenteur et de la faible performance de la SADC, et cherchent activement des canaux alternatifs pour aider la coopération régionale. Plusieurs considèrent aussi que la SADC dispose d'une capacité limitée d'absorption des aides financières supplémentaires.

### La restructuration

La restructuration courante de la SADC cause plusieurs problèmes dans les relations entre la SADC et les donateurs. Dans le passé, la communauté avait la préoccupation de gérer les projets de coopération régionale à travers des unités de projet décentralisées et installées dans chaque pays. Actuellement, tout va vers une structure centralisée, qui se concentre plus sur la formulation et l'harmonisation des politiques et moins sur les activités des projets. Ceci nécessite des changements dans la façon dont la SADC communique avec les donateurs étrangers. Le développement au niveau panafricain, surtout suite à l'initiative du NEPAD, nécessite un nouveau dialogue entre les pays africains et les donateurs du Nord pour faire face au besoin plus grand de financement extérieur pour le développement.

Le Plan Indicatif Régional de Développement Stratégique de la SADC reconnaît aussi la nécessité d'un nouveau genre de relation avec les donateurs. Ce plan reconnaît que la SADC a besoin de renforcer ses mécanismes de coordination des aides, mais ne spécifie pas comment elle va le faire. D'autres documents de la SADC envisagent que soit créée dans le Département de Planification Stratégique une petite unité qui contrôlera des donateurs étrangers.

### Sur le plan national et régional

La tâche la plus difficile, cependant, n'est pas de recalculer la composition et la direction des allocations d'aides extérieures aux différents projets régionaux, mais de s'assurer que l'aide accordée pour la coopération régionale est coordonnée avec les allocations d'aide plus larges revenant aux pays de la SADC pris individuellement. Dans la plupart des agences d'aide extérieure, la relation entre l'aide régionale et l'aide nationale est mal conçue ou même inexistante. Les allocations du pays aident-elles à renforcer les capacités nationales pour la coopération régionale? Les fonds de l'aide peuvent-ils apporter des avantages qui

(suite p.16)


(suite de la p.15)

compensent les frais liés à la coopération et l'intégration régionales grandissantes?

Une coopération croissante nécessite une coordination améliorée, ces deux dernières feront face à de nouvelles exigences. Les institutions nationales des pays (pris individuellement) ainsi que leurs capacités ont besoin d'être renforcées pour être en mesure de prendre part à la SADC. Cela suppose l'assistance aux nouvelles commissions

nationales de la SADC ainsi que les départements du gouvernement chargés de la mise en application des programmes de la SADC. En outre, une coopération améliorée implique le soutien aux différents pays et des dispositions pour la compensation de ceux qui font face à des frais découlant de la transition vers l'intégration économique.

Les donateurs étrangers, eux-mêmes, ne sont pas unis; ils ont trop de programmes et

cela ne leur permet pas d'améliorer la coopération de manière effective. Idéalement, la SADC devrait aménager de meilleures relations entre les donateurs étrangers et les initiatives régionales. Un premier pas serait d'examiner ce que les donateurs font sans accorder l'aide financière directe au Secrétariat de la SADC. 

*Elling N. Tjønneland est chargé des recherches du Chr. Michelsen Institute, Norvège*

## Réunions sélectionnées de la SADC janvier-mars 2004

janvier		
Meeting of the Organ on Politics, Defence and Security	11-13 janvier	Lesotho
EPA (EU Economic Partnership Agreement) Preparatory Meeting	19-20 janvier	Belgique
Food Security Monitoring Systems meeting	24-26 janvier	Afrique du Sud
Draft Finance & Investment Protocol Discussion	29 janvier	Botswana
février		
Donors Roundtable Meeting for Presentation of Capacity Building Project Proposals	2-3 février	A être annoncé
Trade Negotiation Forum and Trade Ministers Meeting	9-13 février	A être annoncé
Ministers of Finance Meeting	23 février	Afrique du Sud
SADC Council Chairperson's visit to the SADC Secretariat	23-24 février	Botswana
SADC Information 21 Project Regional Consultative workshops	3 février-24 mars	Tous les états membres
mars		
Standing Committee of Senior Officials	9-10 mars	Tanzanie
Finance Committee	11 mars	Tanzanie
SADC Council of Ministers	12-13 mars	Tanzanie
Roundtable on Dispute Settlement Mechanism	15-16 mars	Afrique du Sud
Launching of the SADC Culture Trust Fund	24 mars	Mozambique
Launch of SADC EPA Negotiations	29 mars	Belgique
SADC-EU Media Practitioners' Workshop on the Regional Indicative Strategic Development Plan	mars	Zambie
SADC Information 21 Project Roundtable for Media Training Institutions	mars	A être annoncé
Plusieurs autres réunions de comités et de sous-comités doivent encore avoir lieu. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site de la SADC : <a href="http://www.sadc.int">www.sadc.int</a>		

### Rédactrice en chef: Gina van Schalkwyk

PO Box 31596, Braamfontein, 2017, South Africa, Tel: +27 (0)11 339 2021, Fax: +27 (0)11 339 2154, [sadcbarometer@saiia.wits.ac.za](mailto:sadcbarometer@saiia.wits.ac.za)

Les points de vue exprimés relèvent de la responsabilité individuelle des auteurs, et non de NORAD ou de SAIIA. Les auteurs conservant la propriété intellectuelle des articles.

© South African Institute of International Affairs. Tous droit réservés